

Rapport annuel

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDU SUR LA PERIODE DE RELEVÉ.....	6
■	Détail des exportations d'eau.....	6
■	Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés	6
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	7
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	8
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	8
■	Redevance de pollution domestique par territoire	8
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF POUR CHAQUE ANCIEN TERRITOIRE.....	8
■	Evolution du tarif de l'eau.....	8
■	Composantes de la facture d'un usager de 120 m ³	8
■	LE PRIX DE L'EAU POUR LA VENTE EN GROS	12
■	Evolution du tarif de l'eau.....	12
■	RECETTES D'EXPLOITATION	13
■	Recettes de la collectivité	13
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	14
■	QUALITE DE L'EAU	14
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	14
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	14
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	16
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	17
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	18
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	18
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	19

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE, créé au 1^{er} janvier 2018, regroupe les communes de BILLY-SUR-OISY, BREUGNON, BULCY, CORVOL-L'ORGUEILLEUX, COURCELLES, CUNCY-LES-VARZY, DONZY, GARCHY, LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE, MENESTREAU, MENU, NARCY, OISY, OUDAN, PERROY, POUSSEAUX, POUILLY/LOIRE, SAINT-ANDELAIN, SAINT-LAURENT-L'ABBAYE, SAINT-MARTIN/NOHAIN, SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN, SAINT-PIERRE-DU-MONT, SUILLY-LA-TOUR, SURGY, TRACY/LOIRE, TRUCY-L'ORGUEILLEUX, VARENNES-LES-NARCY, VARZY, VIELMANAY et VILLIERS-LE-SEC. Les communes de COULOUTRE et SAINTE COLOMBE DES BOIS ont intégrés le SIAEP au 1^{er} Janvier 2019

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Environ 13 890 habitants.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Prestations particulières	traitement des boues issues des stations de traitement

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

Convention	Cocontractant	Date d'effet	Durée [an]
Convention d'Export Permanent	Commune de POUILLY/LOIRE	1955	Durée du syndicat
Convention d'Export Permanent	SIAEP DES VAUX DU BEUVRON (CHEVANNES CHANGY)	2010	15
Convention d'Export Permanent	SIAEPA DE LA REGION DE PREMERY (BOURRAS)+ BOUQUETTES et CRISENONS sur OUDAN	1992	20 reconductible

■ RESSOURCES EN EAU

● Points de prélèvement et volumes produits sur l'année civile

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Volume Autorisé [m³/j]	Volume journalier moyen [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
Captage de Corbelin LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE Prélèvement en nappe souterraine karstique	3 000	3 000	1 077	393 278	440 449	+ 12,00 %
Puits des Baudions CORVOL-L'ORGUEILLEUX Prélèvement en nappe souterraine karstique	1 500	1 000	157	57 351	70 932	+ 23,68 %
Puits de Dordres CORVOL-L'ORGUEILLEUX Prélèvement en nappe souterraine karstique	200	500	55	20 190	20 100	- 0,45 %
Captage des Girarmes n° 1 TRACY/LOIRE Prélèvement en nappa alluviale Loire et nappe karstique	920	700	286	104 526	101 326	- 3,06 %
Captage des Girarmes n°2 TRACY/LOIRE Prélèvement en nappa alluviale Loire et nappe karstique	1 800	1000	467	170 385	173 709	+ 1,95 %
Captage de Saint-Jean NARCY Prélèvement en nappe souterraine karstique	1 200	1 300	430	157 081	181 096	+ 15,29 %
Captage du Gour aux Rabions PERROY Prélèvement en nappe souterraine karstique	900	1 000	321	117 144	113 969	- 2,71 %
Captage de la Fontaine d'Antan DONZY Prélèvement en nappe souterraine karstique	600	600	88	32 258	4 514	- 86,00 %
Captage d'Andryes SURGY Prélèvement en nappe souterraine karstique	750	300	185	67 563	79 948	+ 18,33 %
Captage de Villarnaut SAINTE COLOMBE Prélèvement en nappe souterraine karstique			43	15 847	16 354	+ 3,20 %
Captage des Bassots COULOUTRE Prélèvement en nappe souterraine karstique			84	30 832	26 975	- 12,51 %
Total produit [m³]			3 196	1 166 455	1 229 372	+ 5,39 %

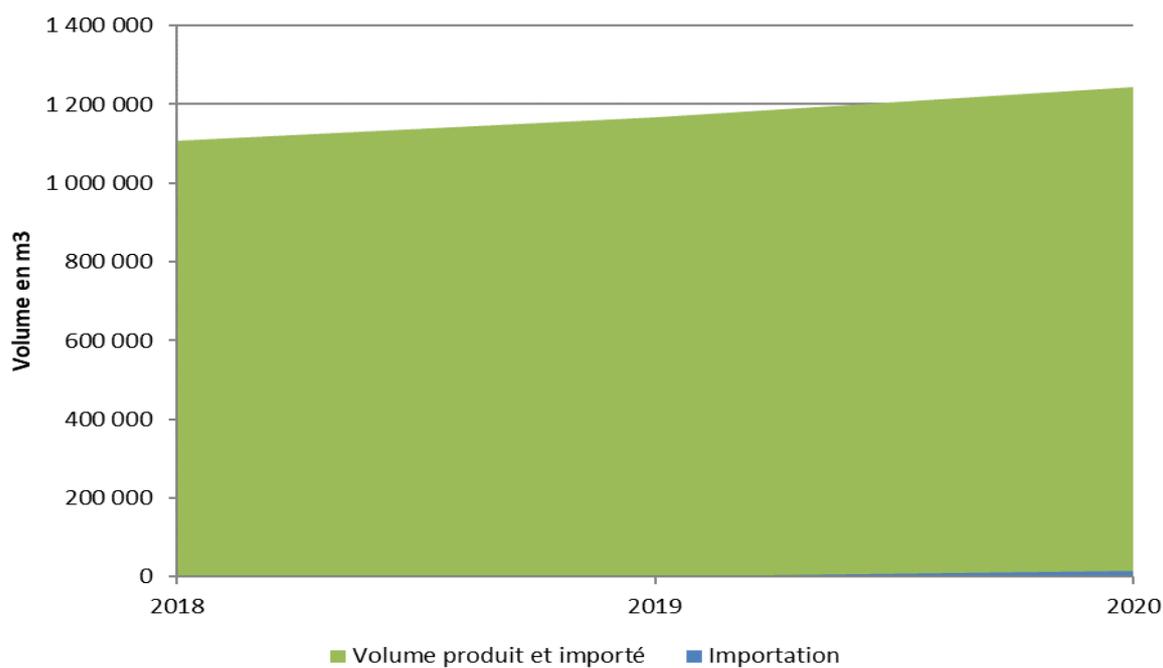
● Importations d'eau sur la période de relève

Import depuis	Importé en 2018 (m³)	Importé en 2019 (m³)	Importé en 2020 (m³)	Variation 2019/2020
Commune de VARZY	0	0	1 500	100 %
Commune de SURGY	0	0	12 830	100 %
Total des importations d'eau [m³]	0	0	14 330	100 %

● Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2018	% total	2019	% total	2020	% total	Variation 2019/2020
Ressources propres	1 106 399	100 %	1 166 455	100 %	1 229 372	98 85 %	+ 5,39 %
Importations	0	0 %	0	0 %	14 330	1,15 %	+ 100 %
Total général	1 106 399		1 166 455		1 243 702		+ 6,62 %

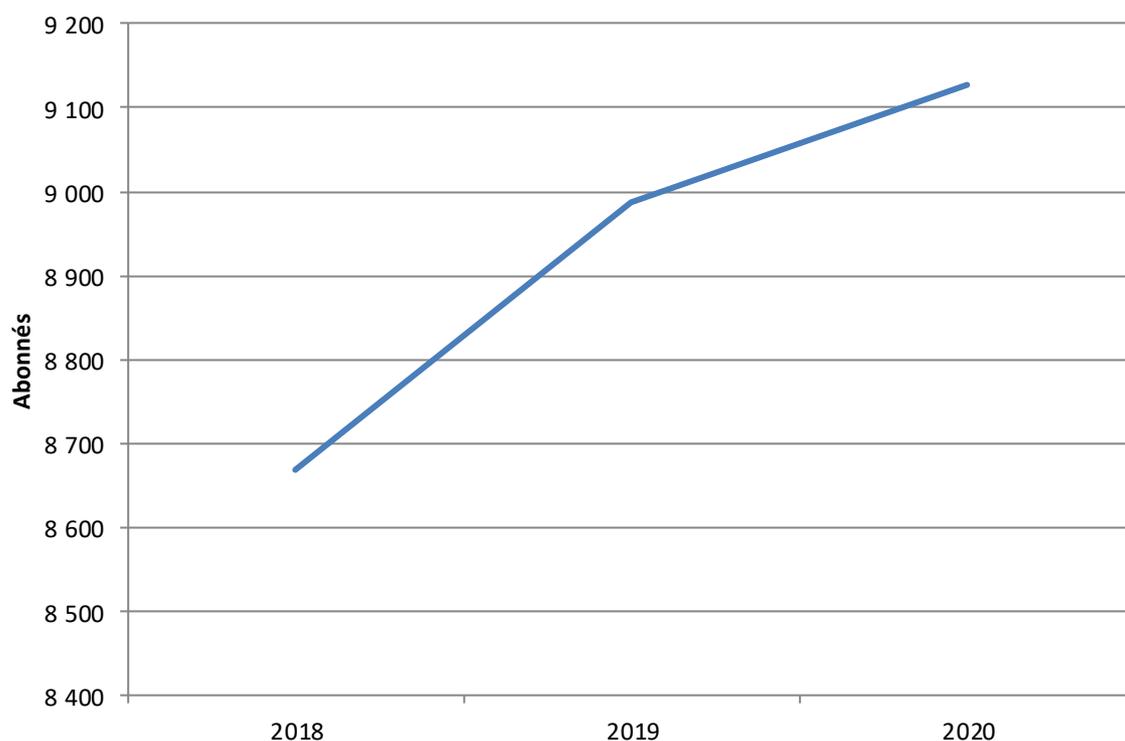
- *Evolution des volumes d'eau potable produits et importés*



■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Nombre d'abonnements domestiques	8 277	8 584	8 737	+ 153 abonnements.
Nombre d'abonnements non domestiques	392	402	390	- 12 abonnements
Nombre total d'abonnements	8 669	8 986	9 127	+141 abonnements.

- *Evolution du nombre total d'abonnements*



- Répartition des abonnés

Abonnements	GIRARMES	MAZOU	VARZY	DONZY	SURGY	STE COLOMBE	COULOUTRE
Nombre d'abonnements domestiques	2 096	1 332	3 321	1 202	462	120	204
Nombre d'abonnements non domestiques	34	32	277	22	16	7	2
Nombre total d'abonnements	2 130	1 364	3 598	1 224	478	127	206

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS SUR LA PERIODE DE RELEVÉ

Volumes [m³]	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Volume produit	1 079 650	1 166 455	1 229 372	+ 5,39 %
Volume importé	0	0	14 330	+ 100 %
Volume exporté	82 483	81 094	99 463	+ 21,34 %
Volume mis en distribution	997 167	1 085 361	1 144 239	+ 5,42 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	650 253	732 571	668 376	- 8,76 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	52 099	90 231	60 041	- 33,46 %
Volume total vendu aux abonnés	702 352	822 802	728 417	- 11,47 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 76,50 m³ par an. Elle était de 86 m³ en 2019.

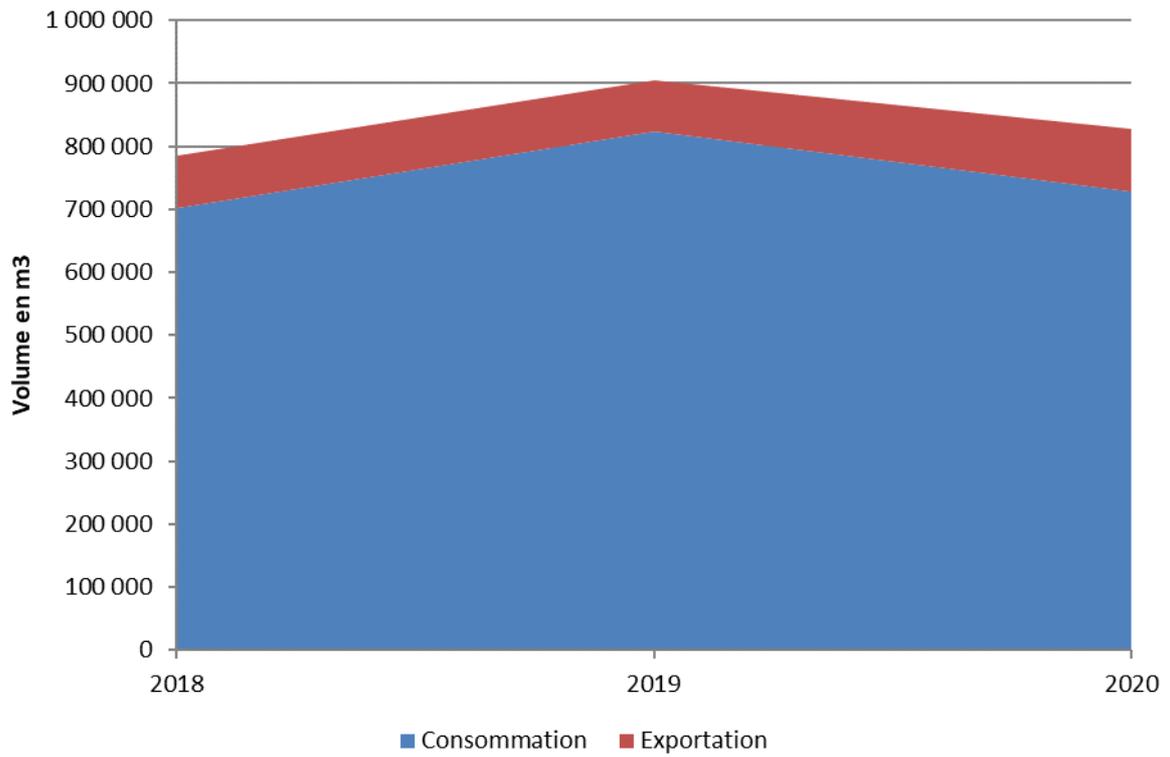
La consommation moyenne par abonnement non domestique est de : 153,95 m³ par an. Elle était de 224 m³ en 2019

La consommation moyenne par abonnement est de 79,81 m³. Elle était de 92 m³ en 2019.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2018 (m³)	Exporté en 2019 (m³)	Exporté en 2020 (m³)	Variation 2019/2020
SIAEP DES VAUX DU BEUVRON	65 180	64 983	72 084	+ 10,93 %
SIAEPA DE LA REGION DE PREMERY	14 230	12 033	15 529	+ 29,05 %
Commune de POUILLY SUR LOIRE	2 470	3 475	11 850	+ 41,00 %
Commune de STE COLOMBE LES BOIS	603	603	0	- 100,00 %
Volume total exporté	82 483	81 094	99 463	+ 22,65 %

- *Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés*



■ LONGUEUR DU RESEAU

	2019	2020
Linéaire du réseau hors branchements en km	584,553	585,45

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur est la suivante :

Date de la délibération	Objet
18/12/18	Tarifs de vente de l'eau 2019, 2020, 2021 et 2022

Tous les abonnés du SIAEP paieront à terme 2022 leurs abonnements ainsi que leurs consommations au même prix.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance annuellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Le syndicat de la Bourgogne Nivernaise est à cheval sur l'Agence de l'eau Loire Bretagne et l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Redevance pollution Agence de l'eau Loire-Bretagne	0.23 €
Redevance pollution Agence de l'eau Seine-Normandie	0.22 €.

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE

EAU POTABLE

2021

tarifs du syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DES GIRARMES

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	61,48	63,24	+ 2,86 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³)	1,27	1,3467	+ 6,04 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,17	1,1333	- 3,14 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	214,28	224,844	
TVA	13,30	13,88	+ 4,37 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	
Total [€ TTC]	255,18	266,324	

Variation COLLECTIVITE (HT)
4,37 %

2,22 €/m³

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

■ **LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DE SURGY-POUSSEAUX**

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	68,33	66,67	- 2,43 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³)	1,14	1,28	+ 12,28 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,03	1,0667	+ 3,56 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,22	0,22	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	205,13	220,27	
TVA	12,73	13,57	+ 6,54 %
Redevance de pollution domestique	26,40	26,40	
Total [€ TTC]	244,26	260,24	

Variation COLLECTIVITE (HT)
6,54 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,17 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

■ **LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DE VARZY (MENESTREAU BASSIN LOIRE BRETAGNE)**

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	62,32	63,66	+ 2,15 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³)	1,58	1,4997	- 5,08 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,03	1,063	+ 3,20 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	251,85	243,624	
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	- 2,94 %
TVA	15,37	14,92	
Total [€ TTC]	294,82	286,144	

Variation COLLECTIVITE (HT)
- 2,94 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,38 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DE VARZY (AUTRES COMMUNES BASSIN SEINE NORMANDIE)

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	62,32	63,66	+ 2,15 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³)	1,58	1,4997	- 5,08 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,03	1,063	+ 3,20 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,22	0,22	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	251,85	243,624	
Redevance de pollution domestique	26,40	26,40	- 2,95 %
TVA	15,76	14,85	
Total [€ TTC]	293,55	284,874	

Variation COLLECTIVITE (HT)
- 2,95 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,37 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DE DONZY-PERROY

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	68,16	66,58	- 2,32 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³)	1,3893	1,4047	+ 1,11 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,2827	1,1913	- 7,12 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	234,62	235,144	
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	+ 0,20 %
TVA	14,42	14,45	
Total [€ TTC]	276,64	277,194	

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 0,20 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,37 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIEN SIAEP DU MAZOU

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire *	58,33	61,67	+ 5,73 %
	Part Fixe [€ HT/an]	1,26	1,34	+ 6,35 %
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	0,92	1,01	+ 9,78 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	209,53	222,47	
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	+ 5,46 %
TVA	13,04	13,75	
Total [€ TTC]	250,17	263,82	

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 5,46 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,20 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE SAINTE COLOMBE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire *	58,39	61,69	+ 5,65 %
	Part Fixe [€ HT/an]	1,4067	1,4133	+ 0,47 %
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	1,30	1,20	- 7,69 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	227,19	231,286	
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	+ 1,60 %
TVA	14,01	14,24	
Total [€ TTC]	268,81	273,126	

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 1,60 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,28 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

LE PRIX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE COULOUTRE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité	Part Fixe [€ HT/an]	63,00	64,00	+ 1,59 %
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 000 m ³) 1,6733	1,4133	- 15,54 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m ³)	1,5667	1,20	- 23,40 %
Redevances et taxes	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	263,80	233,596	
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	- 10,36 %
TVA	16,03	14,36	
Total [€ TTC]	307,42	275,556	

Variation COLLECTIVITE (HT)
- 10,36 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,30 €/m³

S.I.A.E.P. de la BOURGOGNE NIVERNAISE		
EAU POTABLE	2021	tarifs du syndicat

TARIF DE VENTE EN GROS

- Evolution du tarif de l'eau

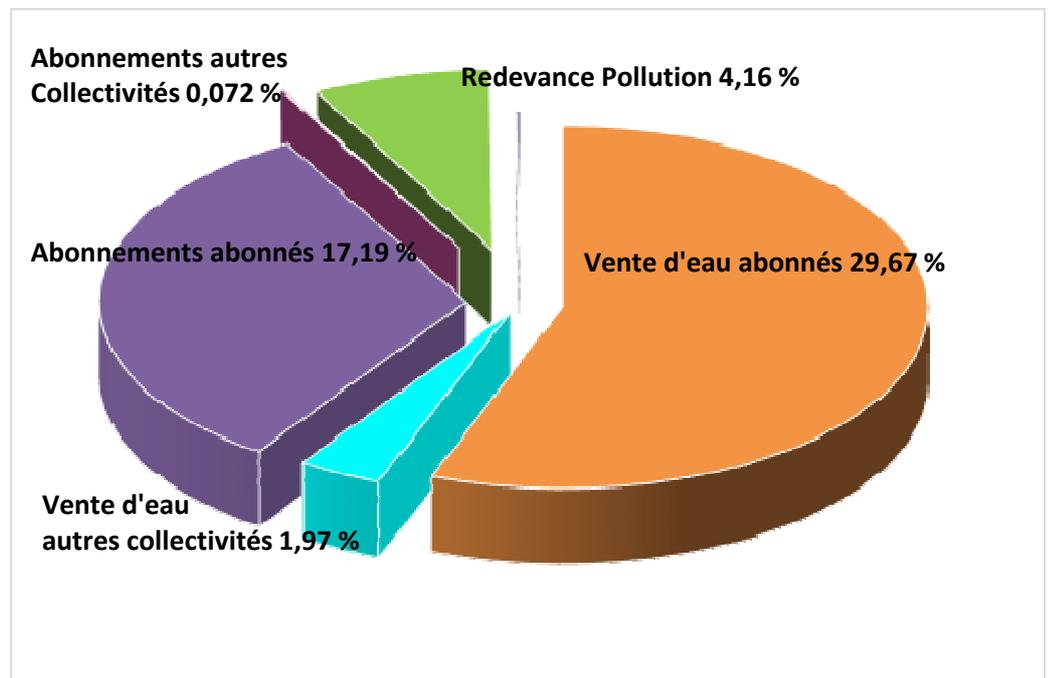
Part de la collectivité	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part Fixe [€ HT/an]	Siaep Vaux du Beuvron	598,59	598,59	0,00 %
	Siaepa Prémery	883,83	883,83	0,00 %
	Ville de Pouilly sur Loire	-	-	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Siaep du Vaux Beuvron	0,4549	0,4693	+ 3,16 %
	Siaepa Prémery	0,9889	1,5794	+ 59,71 %
	Ville de Pouilly sur Loire	0,94	0,94	0,00 %
Redevances et taxes	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2019	2020	Variation
Recettes vente d'eau (consommation abonnés)	1 113 037,41 €	987 643,51 €	- 11,26 %
Recettes vente d'eau (consommation export vers autres collectivités)	48 780,99 €	65 759,88 €	+ 34,80 %
Recettes vente d'eau * (total consommation)	1 161 818,40 €	1 053 403,39 €	- 9,33 %
Recettes vente d'eau (abonnements abonnés)	571 547,15 €	572 160,86 €	+ 0,11 %
Recettes vente d'eau (abonnements export vers d'autres collectivités)	2 366,25 €	2 387,39 €	+ 0,05 %
Recettes vente d'eau (total abonnements)	573 913,40 €	574 548,25 €	+ 5,63 %
Redevance pollution domestique	- €	138 400,95 €	-%
Autres recettes (Travaux, réouverture, etc)	3 027,60 €	2 327,00 €	- 23,14 %
Total recettes de vente d'eau	3 423 343,96 €	3 328 483,96 €	- 2,77 %

Répartition des Recettes de l'exercice 2020



■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

- QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	101	2	98 %	*
Conformité physico-chimique	108	0	100 %	

* Non-conformité :

- Des traces de pesticides et de CVM retrouvées sur le réseau des Baudions (ESA métazachlore) le 10/06/2020 ;
- Présence de pesticides sur le réseau de distribution du Mazou en janvier.

Dépassement des références de qualité :

- Quelques dépassements des références de qualité concernant la turbidité sur le réseau de Perroy et de l'équilibre calcocarbonique dont la valeur témoigne d'une forte agressivité de l'eau (prélèvement du 01/07/2020) ;
- Eau parfois turbide au captage des Baudions ;
- Présence de métabolites de pesticides sur le réseau du Mazou ainsi que sur le réseau de Donzy.

- PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Déclaration d'Utilité Publique réalisée pour le captage de l'ABIME : Arrêté Préfectoral pris et mis en œuvre

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, <small>Calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable</small>
80 %

- CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

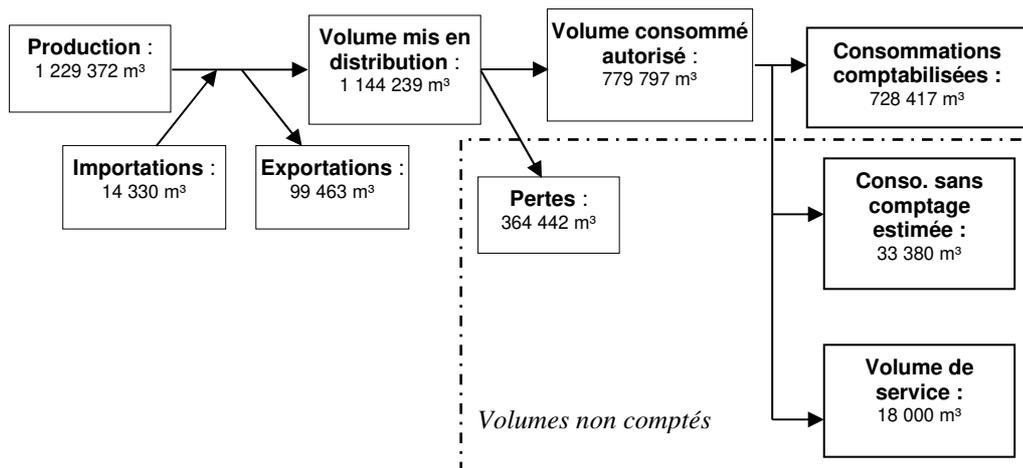
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007, modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120 avec le barème suivant :

			points obtenus
0	absence de plan des réseaux ou plan incomplet	<input type="checkbox"/>	
+ 10	existence d'un plan du réseau mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captages, stations, réservoirs) et des dispositifs généraux de mesures (compteurs)	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 5	Définition d'une procédure de mise à jour des plans au moins annuelle (travaux, précisions topographiques acquises lors de ces travaux en application de l'art. R.554-34 du Code de l'Environnement) et mise à jour de l'inventaire s'il existe	<input checked="" type="checkbox"/>	5
Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avec que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			15
+ 10	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire, de la catégorie, de la précision cartographique, et au moins pour 50 % du réseau, des informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 60% au moins du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	1
+ 1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 70% au moins du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	1
+ 1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 80% au moins du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	1
+ 1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 90% au moins du réseau	<input type="checkbox"/>	0
+ 1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 95% au moins du réseau	<input type="checkbox"/>	0
+ 10	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 50 % du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 60 % du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	1
+ 1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 70 % du réseau	<input checked="" type="checkbox"/>	1
+ 1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 80 % du réseau	<input type="checkbox"/>	0
+ 1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 90 % du réseau	<input type="checkbox"/>	0
+ 1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 95 % du réseau	<input type="checkbox"/>	0
Un minimum de 40 points doit être obtenu avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			40
+ 10	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl...) ainsi que des éventuelles servitudes	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 10	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques des ouvrages de stockage et de distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 10	Les plans de réseaux mentionnent la localisation des branchements	<input type="checkbox"/>	0
+ 10	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à la suite	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement...	<input checked="" type="checkbox"/>	10
+ 10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	<input type="checkbox"/>	0
+5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transferts des réseaux	<input type="checkbox"/>	0
120	TOTAL		90

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie et travaux) sont évaluées 33 380 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir...) sont évalués à 18 000 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées + estimation consommations sans comptage + volume de service+ volume exporté) / volume produit + volume importé distribution)

	2018	2019	2020
Rendement du réseau de distribution [%]	74,29 %	81,13 %	70,70 %

- **indice linéaire des volumes non comptés** =

(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - (Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif)) / Linéaire de réseau hors branchements /365

	2018	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,48	1,23	1,94

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365* longueur du réseau hors branchements)

	2018	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,29	1,03	1,70

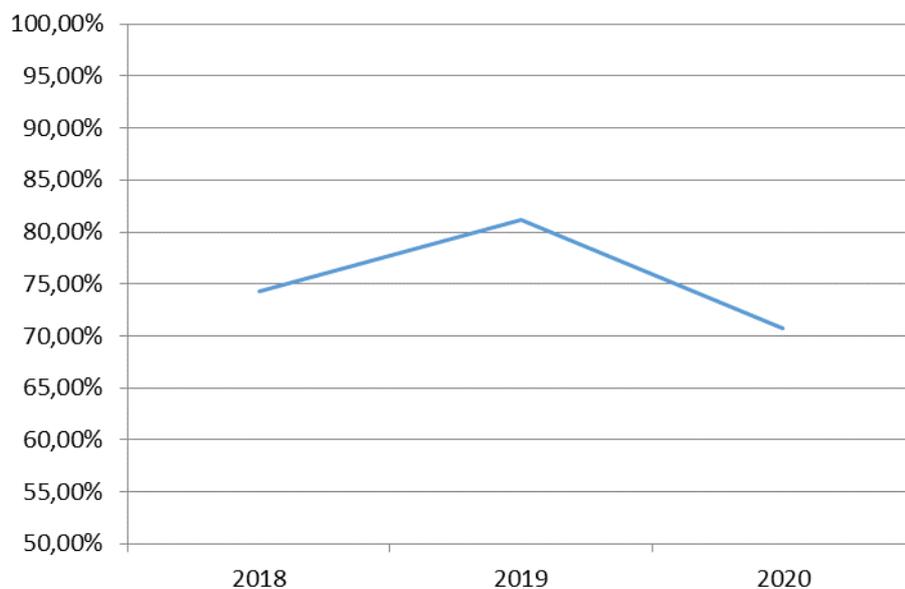
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

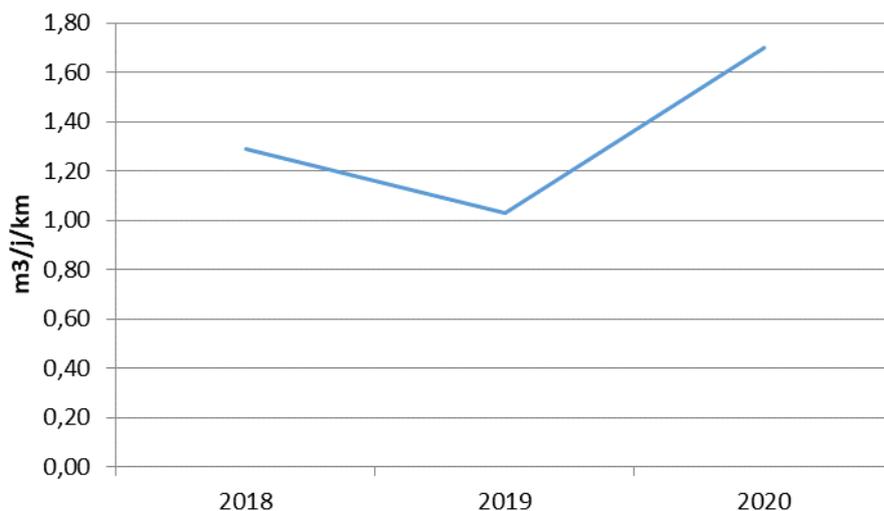
	2018	2019	2020
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	4,14	4,44	4,11
Seuil de rendement [%] (65+1/5 de l'indice linéaire de consommation)	65,83 %	65,88 %	65,82 %

Le rendement est juste au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ **RENOUVELLEMENT DES RESEAUX**

	2018	2019	2020
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,9	2,59	1,248

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES SUR L'EXERCICE 2020

Objet des travaux	Montant de travaux (€ HT)	Subventions perçues (€ HT)
Etude BAC CORBELIN	6 275,00	
SDAEP GIRARMES	22 225,00	58 844,80
Etude BAC TRACY SUR LOIRE	2 200,00	
Renouvellement réseau de Fontenoy à SUILLY LA TOUR	2 256,00	20 412,00
Étude Diagnostique SURGY POUSSEAUX	11 066,29	
Amélioration traitement station de SAINT JEAN	9 737,00	
Renouvellement de conduites Courcelles Montagoussot 1ère tranche	10 898,70	
Renouvellement du réseau rue de Beauséjour à DONZY	36 973,05	
Renouvellement branchements plomb à La Chapelle, au Hameau de Busy, au chemin de Croizy et route de Courcelles	72 667,26	
Supervision réseau de Varzy et du Mazou	16 500,00	
Compteurs de sectorisation à SURGY POUSSEAUX	0,00	15 072,00
Renouvellement de réseau de Pilles à Couloutre	38 754,55	
Renouvellement de conduite Montagoussot 2ème tranche	263 808,90	22 498,20
Renouvellement réseau de la Forêt à Surgy	33 766,08	
Renouvellement des branchements plomb aux Davions et à St Pierre du Mont	7 103,50	
Renouvellement de la conduite rue des Iris à St Martin sur Nohain	10 218,20	
Aménagement du bureau à Saint Andelain	3 823,00	
Dévoisement conduite Bussièrès Beugnon	11 920,36	
Renouvellement conduite et branchements réseau de Fondelin à Billy sur Oisy	34 789,94	
Extension de la conduite de Maltaverne à Tracy sur Loire	14 908,00	
Sécurisation des réservoirs	0,00	630,00
Pose clôture station des Girarmes	5 447,32	
Renouvellement matériel technique (armoire Corbelin et désinfection réservoir de Donzy)	24 099,00	

+ télégestion		
Remplacement ballon anti-bélier de Surgy	2 780,00	
TOTAL	645 217,15 €	117 457,00

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2019	2020
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	111	22
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	452	430

■ **ETAT DE LA DETTE**

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	949 833,73 €	850 886,11 €
Remboursements au cours de l'exercice	155 380,33 €	128 277,47 €
dont en intérêts	32 912,370 €	29 426,44 €
dont en capital	122 467,96 €	98 851,03 €

Durée d'extinction de la dette : 7 ans.

Amortissements : - Biens : 522 490,53 €
 - Subventions : 267 481,87 €